

20 JAN. 2026

CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050 AVENUE FRANCOIS Mitterrand
BP26
62810 AVESNES LE COMTE

Service : Aménagement Territorial
Nos références : SA / AN / IM / 2026 - 17
Dossier suivi par : Anne NICOLAS
anne.nicolas@npdc.chambagri.fr
Vos références : -
Objet : Modification simplifiée n°2 PLUi Est

Saint-Laurent-Blangy, mercredi 14 janvier 2026

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des PPA, vous nous avez transmis le dossier ci-dessus référencé. Nous vous en remercions.

Le projet de modification porte sur la suppression de 4 emplacements réservés sur la commune de Habarcq.

La Chambre d'Agriculture prend acte :

- Que l'ER1 pour la réalisation d'un sentier le long du cours d'eau le Gy n'est pas faisable
- Que l'ER4 n'a plus d'objet dans la mesure où la zone 1AU dont il assurait la desserte n'est pas maintenue
- Que les ER 10 et 11 n'ont pas besoin d'être mobilisés pour l'accueil de citernes incendie

Elle n'a pas d'observation d'ordre agricole à formuler.

Siège social

299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Simon AMMEUX

